Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Ecole professionnelle de la Broye restera rattachée au Centre professionnel du Nord vaudois

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, a suivi les conclusions du groupe de travail chargé d'analyser le devenir de l'Ecole professionnelle de la Broye et préconisant le rattachement définitif de celle-ci au Centre professionnel du Nord vaudois. Ce rattachement revêtira la forme d'un centre de formation des filières du commerce et de la vente, de type dual, dont les locaux resteront à Payerne.

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, a décidé en date du 16 juin de suivre les conclusions du groupe de travail chargé d'analyser le devenir de l'Ecole professionnelle de la Broye (EPB) et préconisant le rattachement définitif de l'EPB au Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV). Le groupe de travail, dont font entre autre partie les responsables de la formation professionnelle vaudoise et fribourgeoise, a conduit ses travaux en étroite collaboration avec le conseil de l'EPB et les partenaires régionaux de l'EPB.

L'Ecole professionnelle de la Broye connaissait depuis plusieurs années des problèmes d'effectifs ne permettant pas de pleinement développer son autonomie. C'est la raison pour laquelle l'établissement avait, dans un premier temps, été rattaché provisoirement au CPNV. Suite aux conclusions du groupe de travail et à la décision d'Anne-Catherine Lyon, les bâtiments de l'établissement payernois continueront à abriter une structure de formation initiale de type dual, dans le domaine des filières commerciales et de la vente.

Désormais, le CPNV compte trois sites de formation, Yverdon, Ste-Croix et Payerne, sous la direction de M. Michel Tatti. Dans le cadre de ce regroupement, et grâce à l'augmentation des effectifs qui en découle, le CPNV va pouvoir développer le site de Payerne afin d'en assurer la pérennité. L'expérience et les compétences accumulées dans le domaine de l'apprentissage et de la collaboration avec les entreprises et les milieux économiques de la région seront ainsi pleinement sauvegardées.

Il est à noter que, dans le domaine de la formation commerciale, des collaborations seront instituées entre le CPNV et le Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) sis également à Payerne. L'hypothèse d'un rattachement de la formation commerciale de type dual au GYB, un moment envisagée, n'a pas été retenue.

Les membres du Conseil de l'EPB, la direction et le personnel enseignant et administratif de cette école ont été informés de la nouvelle organisation par le directeur général de l'enseignement postobligatoire, M. Jean-Pierre Rochat, le 17 juin 2005. M. Philippe Jeanneret, actuel directeur de l'EPB, se verra proposer de nouvelles responsabilités.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 juin 2005

DFJ, Jean-Pierre Rochat, Directeur général de l'enseignement postobligatoire, Rue St-Martin 24, 1014 Lausanne, tél. 021 316 63 06, jean-pierre.rochat@dfj.vd.ch